

**DEPARTEMENT
DE L'YONNE****Communauté de
Communes du Jovinien****EXTRAIT****DU****REGISTRE DES DELIBERATIONS****Du Conseil Communautaire****Séance du 24 mars 2010**

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 17 MARS 2010
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 30
MARS 2010
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt quatre mars deux mille dix à vingt heures trente dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENTS PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Michel THIAVILLE, représentée par Monsieur Laurent MEUNIER.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Adoption du Compte Administratif du budget annexe UR18 de l'exercice 2009 (N°17/2010)

Conseil communautaire du 24 mars 2010

N°17/2010

OBJET : Adoption du Compte Administratif du budget annexe UR18 de l'exercice 2009.

Le Conseil Communautaire délibérant sur le compte administratif du budget annexe UR18 de l'exercice 2009 dressé par Monsieur Nicolas SORET, Président, ayant quitté la salle en laissant la Présidence à Catherine DECUYPER,

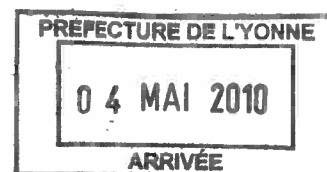
LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF UR18 2009						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés						
Résultats affectées				163 240,79		163 240,79
Opérations de l'exercice	12 021,17	12 021,17	18 906,58	0	30 927,75	12 021,17
TOTAUX	12 021,17	12 021,17	18 906,58	163 240,79	30 927,75	12 021,17
Résultats de clôture	0		144 334,21		144 334,21	
Restes à réaliser			465 204	321 144	465 204	321 144
TOTAUX CUMULES	12 021,17	12 021,17	484 110,58	484 384,79	496 131,75	496 405,96
RESULTATS DEFINITIFS	0		274,21		274,21	

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Le Conseil communautaire

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Président n'ayant pas pris part au vote et étant sorti de la salle au moment de la délibération ;

Pour copie conforme,
Le Président,